



INFO BIO

Signature de la « convention pommes de terre robustes bio » en Région wallonne

Daniel Ryckmans

Après août 2017 et juillet 2018 il y a eu novembre 2018... Je fais référence aux signatures des conventions « pommes de terre bios robustes » qui ont lieu ces derniers mois ou années respectivement aux Pays-Bas, en Flandre et en Wallonie.

La production de pommes de terre bio s'est développée et poursuivie ces dernières années en Belgique, et en particulier en Région wallonne. Le négoce et l'industrie a développé sa gamme bio, souvent en proposant des variétés qu'ils connaissaient déjà ou qui étaient proposées par des maisons de plants. Il s'agissait de variétés souvent (mais pas toujours, bien malheureusement !) plus ou moins tolérantes (rarement tout à fait résistantes) au mildiou...

Mais en années à fortes attaques de mildiou (2012, 2014 et 2016) les producteurs ont parfois vécu des drames suite à des cultures dé-

truites précocement – dès fin juin ou mi-juillet – avec des productions quantitatives (pas assez de tonnes, manque de grosses) et qualitatives (manque de maturité, de matière sèche insuffisante, trop de grenailles et pas assez de grosses). Suite à cela, le secteur (producteurs, négoce et transformation, magasins et distribution) a réagi afin de trouver une solution. C'est ainsi qu'un « *convenant* » (une convention en néerlandais) a été élaboré- d'abord aux Pays-Bas, ensuite en Flandre, pour finir en Wallonie - associant obtenteurs et maisons de plants, producteurs (plants et conso), négociants et distribution afin de promouvoir progressivement l'utilisation de variétés robustes et résistantes au mildiou.

En novembre 2018 la « convention wallonne » était signée à l'occasion de l'évènement « pommes de terre robustes bio » organisé pendant la foire Interpom – Primeurs.



Source photos : Biowallonie.

Photo de gauche : le Ministre Collin et Pierre Emond, le président du GWPPPdeT Photo de droite : une partie des signataires de la convention. Belges, mais aussi français et néerlandais impliqués dans le secteur.

Une bonne quarantaine d'acteurs se sont engagés afin qu'à l'échéance 2021, ils :

- N'utilisent plus que des variétés robustes (c-à-d une bonne vingtaine de variétés reprises dans la liste à découvrir en fin d'article) dans leur gamme bio, quand ils font aussi du conventionnel ;
- Produisent assez de plants de ces variétés, afin que les planteurs aient assez de plants à un prix raisonnable ;

- Chaque année, les variétés prometteuses seront testées et suivies dans différentes zones du pays. Le résultat de ces essais (évaluation de la résistance/tolérance au mildiou sur feuilles ; mesures de critères quantitatifs et qualitatifs ; tests culinaires) devant être diffusé (liste des variétés robustes adaptées chaque année), et pris en compte par les signataires.

- Ne vendent plus que ces variétés robustes pour ce qui est de leur gamme bio.

Divers organismes de recherche et développement, de part et d'autre de la frontière linguistique, travaillent de concert notamment pour ce qui est de la gestion des résistances (faire en sorte que les variétés résistantes le restent le plus longtemps possible) en suivant les variétés chez qui on constaterait l'apparition de mildiou (résistances contournées), puis en vulgarisant les techniques de gestion (destruction des foyers, défanages précoces).

Le négoce et la grande distribution se sont engagés à ne pas acheter et introduire de l'étranger des variétés non robustes à partir de 2021.

Et la suite ?

Il ne suffit pas de signer une convention pour que les choses bougent, encore faut-il de la coordination, du suivi, des échanges entre acteurs et partenaires (y compris transfrontaliers).

La liste des variétés robustes à utiliser en bio est largement basée sur les résultats pluriannuels MilVar, ainsi que sur les variétés reprises aux Pays-Bas et en Région flamande.

Des visites seront organisées aux champs, et le résultat des « suivis mildiou » et mesures quantitatives et qualitatives seront mises à la disposition du secteur et/ou publiées.

Liste des variétés robustes bio pour la saison 2019

La liste wallonne (voir tableau 1), très largement comparable à la liste flamande et néerlandaise, est basée sur les résultats MilVar, les résultats d'essais similaires réalisés par Inagro (à Beitem en Flandre occidentale) et sur la liste établie par Bionext (la coupole néerlandaise pour le « convenant »). Celle-

ci sera modifiée en fin de cette année afin de permettre au secteur de se préparer à la 2nde année de la convention en 2020.

Tableau 1 : Liste "Pommes de terre robustes bio" saison culture 2019

Variétés hâtives /mi-hâtives non ou moyennement robustes mais ayant un potentiel de production avant attaques fortes de mildiou		
Obtenteur	Pays	Variétés
Europlant	D	Allians
Europlant	D	Marabel
Stet Holland	NL	Triplo
Variétés robustes (base: essais MilVar et Inagro / liste Bionext NL)		
Obtenteur	Pays	Variétés
Meijer	NL	Acoustic
Interseed	NL	Alanis
Agrico	NL	Alouette
Niek Vos	NL	Bionica
Caithness Potatoes BV	NL (GB)	Cammeo
Agrico	NL	Carolus
Grocep	F	Cephora
Den Hartigh	NL	Connect
Grocep	F	Coquine
Germicopa	F	Kelly
Agrico	NL	Levante
CRA-W	B	Louisa
Doarden / Clisson	F	Maiwen
Van Rijn France	F	Passion
Danespo	DK	Sarpo Mira
Niek Vos	NL	Sevilla
Van Rijn France	F	Tentation
Agrico	NL	Twinner
Agrico	NL	Twister
Planterra	NL	Vitabella
Grocep	F	Zen

Sources : Liste établie par Biowallonie / FIWAP / UNAB, notamment sur base des essais MilVar (Carah et CRA-W), dans le cadre de la "Convention Pommes de terre Robustes Bios"

Aux Pays-Bas, ça avance aussi !

La convention « pommes de terre robustes bio » a été signée aux Pays-Bas en août 2017. Elle faisait suite à « l'année mildiou » 2016 avec une récolte catastrophique. Le cuivre étant interdit (sauf comme engrais foliaire sur prescription) depuis 2000, les producteurs bataves ne peuvent pratiquement que recourir à la résistance en terme de lutte (et aux défanages localisés en plein pour limiter les dégâts)...

La part de pommes de terre robustes bios dans les étalages et marchés est passée de 30% en 2017 à 50% en 2018. Tout indique qu'en 2019, cette part atteindra les 65%.

« Tout roule » pour les variétés du frais... L'offre tant qualitative que quantitative est suffisante et satisfaisante.

Plus généralement, au niveau du Bénélux, pour ce qui est des variétés frites et croustilles/chips, il en est autrement. Bien qu'il y ait déjà des variétés suffisamment robustes, à gros calibres et à poids sous eau élevé, il n'y a pas encore de variété(s) tout à fait satisfaisante(s) au niveau technologique. Une variété frite très prometteuse comme Carolus a été écartée suite à un ou l'autre manquement à la transformation. En croustilles / chips, on espère que la variété belge Louisa (issue des travaux de sélection fait au CRA-W à Libramont) va pouvoir s'imposer dans la gamme « croustilles / chips bios »...

En continuation, 2 petits comptes rendus, de journées « variétés robustes » organisées aux Pays-Bas par des maisons de plants. Une journée chez Meijer seed potato le 24 août à Zuid Beijerland, et une journée chez Agrico le 15 novembre à Emmeloord.